

## Laurent Fabius désavoué : Le gouvernement renonce sans le dire à la décision de ne pas livrer les navires Mistral à la Russie



*En photo : le "Vladivostok", l'un des 2 navires Mistral commandés par la Russie, en fin de fabrication dans les chantiers navals de Saint Nazaire.*

## LE MINISTRE FRANÇAIS DE LA DÉFENSE VIENT DE REPORTER AUX CALENDES LA DÉCISION DE NE PAS LIVRER LES NAVIRES MISTRAL À LA RUSSIE

Le ministre de la Défense Jean-Yves Le Drian a déclaré, ce 20 mars 2014 sur RMC et BFM-TV, que la décision éventuelle de refuser de livrer les 2 navires militaires de type "Mistral" à la Russie était reportée... de 7 mois !

Avec une hypocrisie qui ne trompe personne, le ministre a eu le toupet d'affirmer que « la livraison du premier

Il s'agit évidemment d'un renoncement à la prétendue mesure de rétorsion. Car à qui fera-t-on croire que les chantiers navals de Saint-Nazaire vont continuer à fabriquer des navires, procéder aux essais en mer, former des équipages russes pendant encore 7 mois, et tout cela pour que l'État leur interdise la livraison à la fin des opérations ? Il faudrait pour cela qu'une véritable guerre ait éclaté entre-temps entre l'OTAN et la Russie, ce qui n'est quand même pas la probabilité la plus forte...

Notons d'ailleurs que l'un de ces deux navires "Mistral" - vendus aux Russes par la France en 2011 -, le "Vladivostok", est déjà baptisé et achevé. Il a été mis à l'eau le 15 octobre 2013 et il est parti faire ses premiers essais en mer le 5 mars dernier.

Le ministre a ajouté, non sans perfidie, qu'une éventuelle décision de ne pas livrer les navires de guerre ne se ferait « qu'à condition que ce soit dans un ensemble de mesures qui pourraient être prises notamment au niveau européen. » Or, tout le monde sait que, comme d'habitude et comme sur tous les sujets, les "Européens" ne sont d'ores et déjà d'accord sur rien en la matière.

Si les "Européens" ne sont déjà pas capables de coordonner "à chaud" leurs "rétorsions" alors que le rattachement officiel de la Crimée à la Russie a été définitivement officialisé hier 19 mars, qui peut croire qu'ils seront d'accord pour des rétorsions unanimes dans 7 mois, une fois que l'affaire aura disparu de la Une des médias mondiaux ?

En bref, le gouvernement a décidé sans le dire de remiser au magasin des farces et attrapes les rodomontades de Laurent Fabius, qui avait affirmé que la France pourrait envisager d'annuler ces ventes de navires Mistral si le président Poutine poursuivait sa politique en Ukraine.



Le désaveu du "faisant-fonction" de ministre des affaires étrangères est tellement flagrant que le ministre de la défense a jugé politiquement nécessaire de lui faire un compliment de façade. Il a lancé au micro que « Laurent Fabius a bien fait d'agiter cette menace ». La formulation est vacharde car elle donne à penser que le chef du Quai d'Orsay n'est au fond qu'un « agitateur », ce qui n'est d'ailleurs pas faux.

Ce soudain revirement du gouvernement s'explique par des raisons de bon sens et des pressions :

- a) l'annonce à l'emporte-pièces de Laurent Fabius avait suscité un tollé chez les salariés des chantiers navals français de Saint-Nazaire qui avaient mis en garde contre les graves conséquences pour l'emploi d'une annulation de contrat.
- b) au même moment, les Russes avaient fait savoir qu'ils pourraient fort bien construire eux-mêmes des navires équivalents dans leurs propres chantiers navals.
- c) en outre, la décision de ne pas livrer ces navires comporterait des conséquences financières, juridiques et commerciales extrêmement dommageables pour la France. Le contrat, conclu en juin 2011 sous la présidence de Nicolas Sarkozy, porte sur un montant de 1,2 milliard d'euros pour deux navires construits en France. Un refus de livraison, outre qu'il entacherait gravement la confiance en la France dans de très nombreux pays du monde, aurait pour effet de coûter des sommes astronomiques aux contribuables et d'anéantir la perspective de la construction de deux exemplaires supplémentaires en Russie, telle qu'envisagée lors de la signature du contrat.

Il n'est pas non plus interdit de penser que notre communiqué de presse, demandant la démission du ministre des affaires étrangères suite à cette déclaration intempestive, a peut-être un peu hâté l'annonce de cette reculade inéluctable du gouvernement français. En tout cas, nous avons la preuve que ce communiqué, adressé à plusieurs centaines de journalistes, a fait le tour de nombreuses rédactions, et qu'il n'était pas, c'est le moins que l'on puisse dire, hors de propos.

François Asselineau